

enfin pour des subdivisions de groupes. Les actions privilégiées comprennent 23 valeurs industrielles; ici encore, les calculs portent sur l'ensemble de ces groupes ainsi que sur les subdivisions de groupes. Enfin, le nombre-indice des obligations est computed sur 18 valeurs émises par des services d'utilités publiques.

Pondération ou apportionnement.—L'opération qui consiste à interpréter l'importance relative d'une valeur de bourse est tout aussi délicate que lorsqu'il s'agit de calculer le nombre-indice des prix de gros. Certaines valeurs sont évidemment plus importantes que d'autres dans la détermination d'une tendance des marchés financiers. Par conséquent il est impossible que chacune d'elles puisse peser du même poids sur le résultat final. Parmi les méthodes de pondération applicables aux nombres-indices des cours de bourse celles basées sur le nombre des valeurs émises et des valeurs souscrites se recommandaient entre toutes. Finalement, on adopta la première, jugée la meilleure, surtout lorsqu'on poursuit un but général. Cette méthode a l'avantage d'offrir beaucoup plus de stabilité sur une brève période d'années que celle qui aurait pour base le nombre d'actions vendues. Très fréquemment, la vente des actions subit des influences tout à fait temporaires; il serait donc difficile, sinon impossible, d'obtenir une moyenne satisfaisante qui puisse servir à l'apportionnement. Sans doute le nombre des valeurs émises est susceptible de changements, mais si la période couverte par l'indice n'est pas trop longue le changement n'affectera pas sérieusement le résultat. D'ailleurs, l'influence du nombre des valeurs vendues se fait encore sentir lorsqu'on utilise la méthode basée sur les actions émises, puisque le cours d'un grand nombre de valeurs à un moment donné, est, dans une large mesure, fonction du nombre des valeurs mises sur le marché à ce moment-là. Même s'il s'agit d'une valeur très recherchée et faisant de longs séjours dans les portefeuilles, le cours des rares valeurs de cette sorte qui sont mises sur le marché doit être considéré comme une indication de la valeur intrinsèque de cette valeur. Par conséquent, en utilisant pour les calculs l'importance de l'émission de chaque valeur individuelle, nous pouvons obtenir une indication exacte du mouvement général des cours de la bourse. D'autre part, l'usage de cette méthode aura pour effet d'atténuer l'influence des aberrations temporaires dont une valeur peut être l'objet, lesquelles exagèreraient les oscillations de la moyenne générale s'il s'agissait d'un nombre-indice non apportionné; en même temps c'est la base la plus solide que l'on puisse donner à un indice des fluctuations du marché financier, puisque le cours de la bourse et les actions vendues se trouvent à la longue en relations étroites. Un nombre-indice qui serait basé sur les cours des valeurs, apportionnés par le nombre des actions vendues, aurait son utilité à certains égards, notamment comme une mensuration des fluctuations de la valeur des titres effectivement vendus et achetés à la bourse, mais il laisserait dans l'ombre les changements de valeur affectant les actions et obligations émises, vendues ou non. Or, l'objet qu'a en vue le Bureau c'est de faire servir son nombre-indice à la mensuration des changements survenus dans la valeur des actions et obligations détenues par le public.

Dans le calcul des nombres-indices pondérés, l'année 1913 a été prise pour base. La quantité d'actions ou d'obligations en circulation cette année-là pour chaque valeur individuelle sert de critérium. Le cours moyen d'une valeur en 1913, multiplié par le coefficient de pondération, donne la base sur laquelle les nombres-indices sont établis. Cette base est représentée par 100. Les cours des périodes subséquentes sont multipliés par les mêmes coefficients et le résultat divisé par le coefficient de l'année de base; ce résultat, multiplié par 100, donne le nombre-indice exprimant le pourcentage, la relation à la valeur de l'année de base. Cette modalité de computation des nombres-indices est connue sous le nom d'agrégation.